



TARN-ET-GARONNE
AMÉNAGEMENT

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

COMITE SYNDICAL REUNION DU 14 MARS 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le 14 du mois de mars (14.03.2024) à 10 heures 45 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 1er mars 2024, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

DELIBERATION N°03/2024-13 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE M49 « MAITRISE DE L'EAU »

Nombre de membres en exercice : 20, soit 655 voix	
Nombre de membres présents : 16, soit 530 voix	M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2^{ème} Vice-Présidente), M. SALOMON Bernard (3^{ème} Vice-Président), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire), M. Josian PALACH (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)
Nombre de membres représentés : 3, soit 123 voix	M. WEILL Michel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BAYLET, M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme DELBREIL, Mme NEGRE Marie-Claude (4^{ème} Vice-Présidente) a donné pouvoir à Mme BOURDONCLE
Nombre de membres absents excusés : 1, soit 2 voix	M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire)
Quorum : 328 voix	Atteint

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme BOURDONCLE

Vu le Code général des collectivités territoriales pris notamment en son article L.1612-2 ;
Vu le compte de gestion du Payeur départemental pour l'année 2023, visé de la Direction départementale des finances publiques et du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement ;

Considérant qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Trésorier établit un compte de gestion par budget ;

Considérant que le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif ;

Considérant que les écritures du comptable sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur ;

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement de se prononcer sur le compte de gestion 2023 établi par Monsieur le Payeur Départemental.

Les résultats du compte de gestion 2023 pour le budget annexe M49 « Maîtrise de l'Eau » du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, joints en annexe, sont conformes à ceux du compte administratif 2023 du budget annexe M49 « Maîtrise de l'Eau ».

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE**, pour l'exercice 2023, le compte de gestion du budget annexe M49 « Maîtrise de l'Eau » du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement établi par le Payeur Départemental, comptable public du Département, joint à la présente délibération. Ce compte de gestion est en tout point conforme au compte administratif 2023 du budget annexe M49 « Maîtrise de l'Eau » ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents s'y référant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Préfecture
le **18 MARS 2024**

Fait à Montauban, le 14 mars 2024

Et de la publication le **28 MARS 2024**

La Secrétaire de séance



Catherine BOURDONCLE

Le Président



Jean-Michel BAYLET

Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Aménagement
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN Cedex
Siret : 200 061 257 00016 - Ape : 411Z

AR Préfecture

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE M49 « MAITRISE DE L'EAU »

Identifiant unique de l'acte : 082-200061257-20240314-0320241314-BF

Numéro d'acte : 0320241314

Date de décision : 14/03/2024

Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière : 7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / documents budgétaires (et délibérations correspondantes))

Fichier acte : BUDGET_ANNEXE_MAITRISE_DE_L_EAU_2023_CA-scélé.xml

Fichier(s) annexes(s) :
feuille de signatures CA 2023 M49.pdf
03 2024 14 Approbation CA 2023 M49.pdf
03 2024 13 Approbation CG 2023 M49.pdf
Etats II-1 et II-2 CG 2023.pdf

Collectivité émettrice : TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par : Audrey ALBERT

Date d'envoi de l'acte : 18/03/2024 15:17:35

Date de réception de l'AR : 18/03/2024 15:18:20